

Le CNA au festival d'Edimbourg

A l'invitation du directeur du festival international d'Edimbourg, la Compagnie de Théâtre français du Centre national des arts a joué *Woyzeck* de Georg Büchner en anglais et *Le Songe* de August Strindberg en français, au Royal Lyceum d'Edimbourg, du 25 au 31 août.

Ces deux pièces ont déjà connu un succès éclatant tant au Canada qu'en Europe. En 1977-1978, l'adaptation de la version anglaise du *Songe* (en anglais, *The Dream Play*), d'August Strindberg, réalisée par le directeur artistique du théâtre français, Jean Herbiet, fut présentée de concert avec le Vancouver East Cultural Centre, à Vancouver et le Tarragon Theatre à Toronto.

Donnée en français au CNA, la pièce a ensuite été présentée en versions anglaise et française à Montréal, avec le concours du Centaur Theatre. Lorsque le rideau tomba pour la dernière fois à Montréal, *Le Songe* avait été présenté 134 fois d'un bout à l'autre du pays, devant un total de 30 000 personnes. Mise en scène par Jean Herbiet et Felix Mirbt, la pièce fut acclamée comme l'une des oeuvres théâtrales les plus étincelantes jamais réalisées au Canada.

La société Radio-Canada, par le biais de son émission *l'Heure de pointe*, recon-



Le Songe, de Strindberg, présenté au festival d'Edimbourg.

naissait le talent de Jean Herbiet et la perfection du *Songe* en attribuant à la pièce le trophée *Les Annuelles* pour la meilleure production théâtrale de la saison.

De plus, *Le Songe* fut le récipiendaire d'une distinction honorifique décernée par l'Union internationale de la marionnette, section États-Unis.

En 1978, *Woyzeck* de Büchner, adaptée par Jean Herbiet et réalisée par celui-ci en collaboration avec Felix Mirbt, fut présentée dans 14 villes de France et Belgique, sous les auspices du ministère des Affaires extérieures.

Woyzeck et *Le Songe* ont été présentés à Edimbourg, sous les auspices du ministère des Affaires extérieures.

Teresa Stratas, lauréate d'un prix du Conseil de la musique

La remise des Prix du Conseil canadien de la musique pour l'année 1980 aura lieu prochainement. Les prix se divisent en cinq catégories: Médailles du Conseil, Interprète de l'année, Compositeur de l'année, Prix spécial et Prix de la radio.

Trois personnes recevront les Médailles du Conseil; ce sont: Mme Norma Dickson, pour son dévouement à la cause de la musique canadienne. Mme Dickson travaille au Centre de musique canadienne de Toronto; — M. John Avison, cofondateur et directeur musical de l'Orchestre de Radio-Canada à Vancouver depuis 1938. (M. Avison prend sa retraite cette année); — M. Nicholas Koudriavtzeff, venu au Canada en 1943, président de "Canadian Concerts and Artists" qui permet de présenter au Canada des grands noms de la musique; il fut aussi l'agent d'artistes canadiens.

Le prix "Interprète de l'année sera remis à Teresa Stratas, célèbre soprano

canadien; Louis-Philippe Pelletier qui gagna le premier prix du Quatrième Concours international Schoenberg de Rotterdam, obtient une mention spéciale.

Dans la catégorie "Compositeur de l'année", le lauréat est Harry Freedman. Parmi ses nombreuses oeuvres, jouées en 1979, on remarque: un opéra, *Abra-cadabra*, une pièce pour soprano et ensemble de chambre *November*, et une oeuvre pour grand chœur enregistrée sur disque, *Green Blue White*.

Un prix spécial sera remis à la fondation DuMaurier pour les arts d'interprétation.

Quarante-huit émissions ont été sou-mises par les réseaux d'Etat et par des postes privés. Le Canadian Broadcasting Corporation (CBC) a gagné huit prix, la société Radio-Canada, trois prix et deux mentions, et CJRT-FM de Toronto, trois prix dans la nouvelle catégorie ouverte aux postes privés.

Fichier québécois du spectacle

Le rayonnement de l'art québécois à l'étranger dispose maintenant d'un nouvel instrument: un fichier du spectacle pour la diffusion culturelle à l'extérieur du Québec.

Le Fichier s'adresse à tous les artistes québécois du monde du spectacle qui désirent se produire à l'étranger. Il servira de banque de données au ministère des Affaires intergouvernementales lors de la sélection des spectacles qu'il désirera présenter à l'étranger.

Les renseignements contenus dans le Fichier permettront aussi au Ministère de répondre plus efficacement et plus rapidement aux demandes d'organismes ou de personnes désirent donner des spectacles à l'étranger et demandant l'aide financière du Ministère.

Le Fichier a été mis au point par les deux ministères québécois suivants: les Affaires culturelles et les Affaires intergouvernementales.